

De : Duchenne Véronique <Veronique.Duchenne@minsoc.fed.be>

Envoyé : lundi 1 février 2021 7:40

À : Havaert Anne <Anne.Havaert@minsoc.fed.be>; Laureys Benjamin <Benjamin.Laureys@minsoc.fed.be>

Cc : Bensalah Khadija <Khadija.Bensalah@minsoc.fed.be>; ...

Objet : TR: Demande d'un renseignement ou proposition.

(...)

La question du formulaire : séduisant mais je pense qu'alors ce n'est pas un remplaçant mais quatre qu'il nous fat car ce qu'on fera pour le CSNPH , faudra le faire pour le BDF

Je mets en réunion d'équipe avant de soumettre au Bureau /CA

Met vriendelijke groet,
Cordialement,
Véronique Duchenne

De : murielletim@gmail.com <murielletim@gmail.com>

Envoyé : dimanche 31 janvier 2021 20:48

À : info@ph.belgium.be

Objet : Demande d'un renseignement ou proposition.

Bonjour,

Je suis une personne aveugle.

Je me permets de contacter le CSNPH pour demander s'il est possible de proposer un sujet de travail ou la réalisation d'un avis.

J'aimerais qu'il existe une réglementation concernant les stationnements sur les trottoirs, dans le but de les rendre plus praticables par les piétons, et en particulier les PMR.

Le stationnement des voitures, camions, etc., étant réglementé, pourquoi pas celui des vélos, motos, trotinettes, stationnement minute (qui durent longtemps), pour décharger ses courses ou livrer des magasins, etc.

Pourrait-il y avoir des clarifications concernant les législations régionales et communales à ces sujets ?

S'il est possible de proposer des sujets en tant que personne handicapée, existe-t-il une procédure ou un formulaire pour le faire ?

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'accepter mes salutations respectueuses.

Murielle Timmermans